

## Bisphénol A, pesticides... l'Europe admet les failles de sa sécurité sanitaire

Stéphane Foucart - Le 23 janvier 2013-02-05

<http://www.lemonde.fr>

C'est un rapport saisissant que publie, mercredi 23 janvier, l'Agence européenne de l'environnement (AEE). Intitulé *Signaux précoces et leçons tardives : science, précaution, innovation*, il pointe tout au long de ses quelque 700 pages, les failles béantes du système de régulation sanitaire et environnementale en vigueur, en Europe comme ailleurs.

De l'essence plombée au bisphénol A, en passant par les insecticides systémiques (Gaucho, Cruiser, etc.) ou encore le DDT, l'agence européenne liste quinze dossiers dans lesquels des risques importants pour la santé des populations ou l'environnement ont été ignorés, cachés ou relativisés, et s'avèrent finalement coûteux pour la collectivité.

"Il y a quelque chose de profondément mauvais dans la manière dont nous vivons aujourd'hui", écrit Jacqueline McGlade, directrice exécutive de l'AEE, dans une préface dont le ton offensif est en rupture radicale avec la prose habituelle des instances de l'Union. *Il y a tout autour de nous des maladies destructrices causées par les inégalités d'accès à une eau propre, à la santé ou à un environnement sain. Elles sont renforcées par les actions politiques de court terme et une adulation de la richesse qui crée de la division sociale.*"

Le premier volet du rapport, publié en 2001, dressait déjà une liste importante de sujets majeurs négligés, de la crise de la vache folle à l'amiante, en passant par le distilbène – un médicament responsable de malformations à la naissance.

"Force est de constater, avec ce second volume, qu'aucune conséquence n'a été tirée du premier, déplore la députée européenne Corinne Lepage, qui devait présenter le texte devant le Parlement européen, mercredi, avec M<sup>me</sup> McGlade. *Et que plus on parle du principe de précaution, moins on l'applique.*"

Les similitudes entre les différents cas présentés sont "frappantes", constate M<sup>me</sup> Lepage. "Sur l'ensemble des sujets et dans tous les pays, on voit que ce qui se produit est très semblable, avec des lanceurs d'alerte qui ne sont pas écoutés, des industriels qui influent sur les décideurs, etc.", poursuit l'avocate, spécialiste en droit de l'environnement.

Le premier volume montrait, par exemple, que les premiers signaux d'alerte sur l'amiante à faible dose avaient émergé dès 1896. Pourtant, l'usage de la fibre tueuse fut interdit en France en 1997, soit un siècle plus tard.

Le second volet décrit aussi comment le savoir disponible sur la dangerosité d'un produit est souvent ignoré ou nié, pendant de nombreuses décennies avant que les premiers effets sur la santé ou l'environnement se fassent sentir. "Les effets neurotoxiques du plomb étaient déjà connus à l'époque romaine, lit-on dans le rapport. Dès 1925 (...) de nombreux experts ont mis en garde, aux Etats-Unis, des impacts sanitaires probables qu'aurait l'ajout de plomb au carburant." A partir de 1977, le plomb a été progressivement banni des carburants.

D'autres retards à l'allumage sont encore plus frappants si l'on s'intéresse, par exemple, à l'éthinylestradiol. Cette hormone de synthèse utilisée dans les contraceptifs oraux est suspectée de passer dans l'environnement par le biais des eaux usées depuis 1976. Au milieu des années 1980, son action sur la faune aquatique – les changements de sexe des poissons – est avérée. Ce n'est qu'en 2012, près de trente ans plus tard, que Bruxelles décrète l'éthinylestradiol "substance prioritaire" et propose de mettre en place d'ici à 2016 un

seuil de qualité des eaux applicable à cette substance, à atteindre d'ici à 2027.

Les auteurs du rapport pointent quatre sujets émergents : les nanotechnologies, les OGM, les ondes électromagnétiques des téléphones mobiles et le nucléaire.

Concernant les nanomatériaux, les effets indésirables des nanoparticules de dioxyde de titane ont été mis en évidence en 1992, mais il faudra attendre 2009 pour que l'Europe en tire les conséquences dans un règlement sur les cosmétiques. La Commission européenne prendra deux ans de plus pour en proposer une définition officielle.

Parfois, les réactions ne sont pas si lentes. En témoigne le classement en 2011 des radiofréquences de la téléphonie mobile comme "cancérogènes possibles pour l'homme", par le Centre international de recherche sur le cancer. Et ce, note le rapport, malgré "l'inertie de l'industrie de la téléphonie mobile" à prendre en compte différentes études, en particulier celles menées depuis 1999 par Lennart Hardell (université d'Obrero, Suède). Les travaux de ce dernier, de même que l'étude internationale Interphone, a fait l'objet de fortes controverses.

Pourtant, souligne le rapport, ces résultats "montrent un risque accru de gliome [tumeur cérébrale] et de neurinome du nerf acoustique associé à un usage prolongé du téléphone mobile" et que "les adolescents semblent présenter un risque plus élevé que les adultes". "Ce rapport met en évidence que le coût de l'inaction n'est pas correctement évalué : on ne sait jamais réellement combien coûte à la collectivité le fait de ne rien faire ou de le faire trop tard, insiste M<sup>me</sup> Lepage. De même, le système juridique est fait de telle manière (on le voit en France avec l'affaire de l'amiante) que les responsables ne risquent jamais rien. Ils peuvent donc engranger des profits à court terme sans se soucier des problèmes que cela peut causer sur le long terme."

---

### Des pressions et un retard de près de dix-huit mois

Le second volet du rapport *Signaux précoces et leçons tardives*, finalement publié mercredi 23 janvier, est régulièrement annoncé depuis près de dix-huit mois. "*Cela fait presque deux ans que le rapport est achevé*", souligne la députée européenne Corinne Lepage. Selon nos informations, l'Agence européenne de l'environnement a subi d'importantes pressions sur le contenu du texte, qui met en lumière les mesures dilatoires d'entreprises à tenir compte des alertes sanitaires. Fait inhabituel dans un rapport de l'Union, le chapitre consacré aux dangers des insecticides systémiques (Gaucho, Cruiser, etc.) inclut une longue protestation de Bayer, ainsi qu'une riposte des auteurs.

---

### Dix leçons du passé

1. Le **plomb** dans l'essence.
2. Le **perchloroéthylène** dans les canalisations du réseau d'eau.
3. Le **méthyl-mercure** déversé dans la baie de Minamata (Japon) dans les années 1950.
4. L'exposition des travailleurs du nucléaire militaire américain au **béryllium**.
5. La manipulation de la science par l'industrie du **tabac**.
6. L'exposition professionnelle au **chlorure de vinyle**.
7. Les effets du **DBCP** sur la fertilité humaine.
8. Le scandale du **bisphénol A**.
9. La saga du **DDT**.
10. L'**éthinylestradiol** (contraceptif oral) dans les eaux usées.